



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

**Mise à disposition par la Ville de Niort à la CAN d'une partie de
l'emprise de terrain du camping municipal**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Communauté d'Agglomération de Niort doit réaliser les travaux de réhabilitation de l'actuelle aire d'accueil de Noron des Gens du Voyage à partir du mois de septembre 2006 pour s'achever au 31 janvier 2007.

Ainsi, afin de permettre de reloger les familles des gens du voyage et d'assurer la continuité de la scolarité des enfants sur Niort le temps des travaux, je vous propose de consentir à la CAN, à titre gratuit pour une période de 5 mois à compter du 1^{er} septembre 2006, une mise à disposition d'une emprise du camping municipal d'une superficie d'environ 10 080 m², actuellement inoccupée. Le site sera géré par l'APAS dans les mêmes conditions que les aires d'accueil des gens du voyage sur la base du règlement intérieur en cours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter le principe d'une mise à disposition à titre gratuit à la Communauté d'Agglomération de Niort d'une partie du terrain du camping municipal, cadastré section KX n° 2.

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition avec la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER